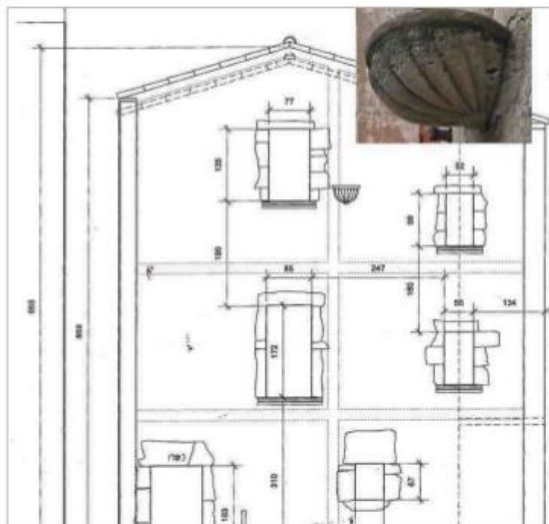


Hérépian Les élus ont planché sur la sécurité, des chantiers...

Des zones de passage vont être mieux éclairées, dans le cadre du plan Vigipirate.

Dans le cadre du plan Vigipirate, la mairie a entrepris des travaux de sécurisation des écoles et souhaite améliorer le sentiment de sécurité des usagers en éclairant des zones de passage. Le conseil municipal a donc voté l'autorisation à déposer un dossier de demande de subventions pour deux projets : la sécurisation de l'école avec une alarme de type PPMS et la mise en sécurité de la nouvelle zone éducative et sportive par un éclairage public adapté.

Par ailleurs, l'assemblée délibérante a choisi l'entreprise Roger pour la démolition de la maison Barthès. Sur son emplacement, il est prévu de faire deux places de parking en arrêt minute. Un trompe l'œil représentant la façade de l'ancienne maison pour-



■ Le piédestal de statue incorporé au mur de la maison Barthès.

rait être effectué sur le mur restant.

Le conseil a ensuite accepté la donation d'une parcelle

sur la Voie verte (A3534) et une autre sur la voie publique (A3933). Puis, les entreprises (Hérépianaise de

construction, SEM, Aéris, Ramondenc, Pascual, Andréo) ont été retenues pour la construction d'un local de service et w.-c. communal qui se situera en rentrant à droite sur le parking de l'avenue René-Cassin.

Mais aussi : une demande de subvention a été acceptée pour refaire la toiture d'un immeuble communal de l'avenue Marcellin-Albert (anciens locaux municipaux). En procédure de péril imminent, le conseil a décidé de valider l'exécution d'office des travaux d'un immeuble de la rue du Fer-à-Cheval à la place du propriétaire, pour son compte et à ses frais. Une subvention a été allouée à un film sur les Justes parmi les nations pour une séquence tournée à Hérépian, une autre pour le Grand prix cycliste Souvenir Axel-Veyrié.